

Quoi de neuf ?

www.chevrieres.fr

 commune de Chevrières - Isère

Novembre 2020 - N 116



Bulletin communal de Chevrières

Chevrières

Spectacle Son et

Lumières

Gratuit

Projections sur les façades
Lâcher de Lanternes Chinoises au
profit du Téléthon
Animations diverses

Samedi 12 Déc. 2020 à partir de 18h00

La manifestation est susceptible d'être annulée en fonction des arrêtés préfectoraux en vigueur

Sommaire

Vie communale p.4

- * Résultats des élections municipales
- * Une équipe municipale au service de la commune
- * Les premières décisions du conseil municipal
- * Commémoration De L'armistice
- * Repas des Aînés
- * Prochaines élections
- * Coupe Affouagère
- * Permanence de la Mairie
- * Rappel pour les Congères
- * Vœux du Maire

Du côté des écoles p.11

- * Syndicat Intercommunal Scolaire
- * APE, une association de parents pour les enfants
- * Garderie Périscolaire « La Cabotte à Lou Petiot »

Vie Associative p.18

- * Les sapeurs-pompiers de Chevrières Murinais
- * L'AEP—Paroisse
- * Club du Golat
- * Le Clac
- * Gymnastique
- * Malgré la covid, la vie théâtrale continue
- * Médiathèque Intercommunale « Le Lutrin »
- * Le Yoga

Chroniques p.27

- * La Fée électricité apparait dans notre région et à Chevrières

Services p.30

- * Locations
- * Numéros utiles

Les acteurs du village p.32

- * Marché hebdomadaire
- * De nouveau des PIZZAS à emporter à Chevrières

Informations p.34

- * Déclaration annuelle de ruches
- * Réseaux téléphoniques : Signaler un équipement endommagé sur la voie publique
- * Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !
- * Etat Civil 1921
- * Etat Civil
- * Agenda

VOUS ÊTES ARRIVÉ DEPUIS PEU DANS LA COMMUNE.

Vous êtes nouveau sur la commune, merci de venir vous présenter en Mairie aux horaires d'ouverture et ainsi connaître les informations nécessaires concernant votre nouvelle commune et les démarches à accomplir suite à votre installation.

- FERMETURE DE LA MAIRIE - VACANCES DE NOËL

**La Mairie sera fermée du Lundi 21 Décembre au Dimanche 03 Janvier 2021.
Réouverture le Lundi 04 Janvier 2021**

LA MAIRIE - EN CONTACT AVEC VOUS

**10 Place Vincendon Dumoulin
38160 Chevrières
Tél : 04 76 64 10 56**

**Email : mairie.chevrieres38@orange.fr
Site Internet : www.chevrieres.fr**

f Page facebook : Commune de Chevrières - Isère

**Ouverture au public : lundi 18h à 19h30 /
Mercredi 8h à 11h30 et de 17h00 à 19h00
Permanence téléphonique : tous les matins
de 8h00 à 12h00**

Directeur de la publication : ROUSSET Franck
Ont participé à la rédaction : mairie, élus, associations et habitants
Impression : Multiplan
Date de tirage : Semaine 44
Tirage : 460 exemplaires

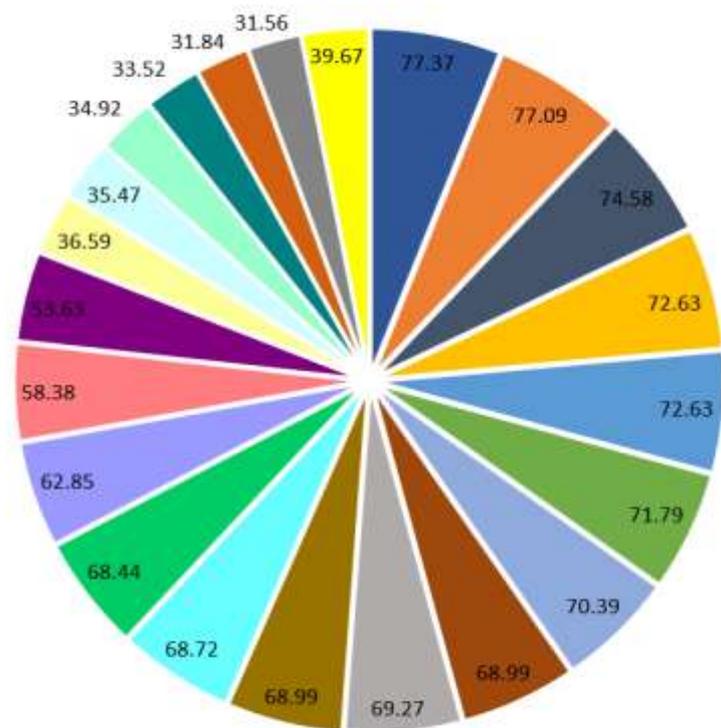
Vie Communale

➔ EN 2020, LES CHEVRIEROIS ÉTAIENT APPELÉS AUX URNES POUR DÉSIGNER LEURS 15 CONSEILLERS MUNICIPAUX

Suite à l'annonce de M. ROUSSET Jean-Michel de ne pas renouveler son mandat, après trente-sept années de Maire, 21 candidats se sont présentés pour pourvoir au poste de conseillers municipaux.

Après le premier tour, 15 candidats recueillent la majorité absolue des voix et, de fait, une place au conseil municipal.

- Damien Chanron, élu au 1er tour
- Etienne Mestre, élu au 1er tour
- Pierrick Fosse, élu au 1er tour
- Nicolas Colomb, élu au 1er tour
- Patrick Odier, élu au 1er tour
- Myriam Pain, élue au 1er tour
- Mickaël Maure, élu au 1er tour
- Géraldine Cholet, élue au 1er tour
- Emilie Muntz-Gagnoud, élue au 1er tour
- Cyrille Pognante, élu au 1er tour
- Emmanuel Montel, élu au 1er tour
- Florence Cotte, élue au 1er tour
- Fabien Bonnet, élu au 1er tour
- Patrick Revol, élu au 1er tour
- Franck Rousset, élu au 1er tour
- Jean-Michel Romanet
- Maurice Griot
- Odile Pucel
- Vincent Joly
- Florence Siron
- Patricia De Ribaupierre
- Absention



Dans la municipalité, la part de votants s'est élevée à 60,33 %. Ce résultat est plus faible que celui du premier tour des élections municipales 2014 (68,06 %).

Vie Communale

→ UNE ÉQUIPE MUNICIPALE AU SERVICE DE LA COMMUNE



Franck ROUSSET
Maire

Mesdames, Messieurs,

A chaque élection municipale, une nouvelle page de l'histoire de CHEVRIERES s'écrit. Vous nous avez confié ce rôle de rédacteurs pour les six prochaines années, nous vous en remercions.

L'impôt perçu de nous tous doit continuer à servir à l'amélioration du cadre de vie commun de chaque habitant sur un même territoire.

Nous ne partons pas de rien, les précédentes équipes municipales ont œuvré pour développer le village et le rendre attractif. L'idée de la nouvelle équipe est d'utiliser ses atouts pour le faire encore mieux vivre.

Dès cet automne, différents chantiers ont été ouverts : entretien de la voirie, amélioration de l'habitat public, réflexion sur la consommation énergétique de la commune. L'objectif est, d'une part, de conserver la qualité de nos routes, d'entretenir nos bâtiments publics, et d'autre part, d'optimiser la consommation d'énergie sur la commune.

D'autres projets s'inscrivent à plus long terme :

Le développement de l'offre culturelle, de spectacles, en lien avec l'intercommunalité, abondera les animations déjà nombreuses réalisées par les associations. Le cœur du village doit devenir le lieu de rencontre privilégié de tous.

Notre village attire de plus en plus de visiteurs, ou de promeneurs. Plusieurs projets sont en réflexion pour les accueillir ; faire une aire d'accueil de camping-cars, installer des bornes électriques pour les voitures en besoin de recharge, remettre en valeur les sentiers pédestres en les identifiant, les enrichissant d'informations pédagogiques et ludiques liées à notre commune.

L'idée est de donner l'envie aux gens, en traversant CHEVRIERES, d'y faire une pause pour prendre un café, un repas, faire une balade, apprendre l'histoire de notre commune et de ses habitants, acheter quelques produits locaux et de reprendre sa route remplis de satisfactions.

D'autres idées viendront enrichir la liste de nos projets tout au long de notre mandat.

L'équipe du conseil municipal est motivée et se veut participative à tous les niveaux, communal, intercommunal. Le conseil municipal a décidé d'ouvrir l'ordre du jour des questions diverses à toutes et tous. Vous pouvez inscrire un sujet, une question par l'intermédiaire d'un conseiller. Le sujet sera discuté et la réponse sera inscrite dans le compte rendu de la réunion que vous pouvez lire soit sur le site de la commune soit sur le panneau d'affichage à la mairie.

Nous invitons chaque chevriéroise et chaque chevriérois à solliciter le conseiller de son choix pour soumettre une idée, un projet, une envie de participation. La réflexion de certains projets fera appel à vos idées lors de certaines commissions dédiées à cela.

Vie Communale



Patrick REVOL, 1er Adjoint

Responsable de la commission des bâtiments communaux et énergie
Membre des commissions Chemin et Urbanisme

« Merci de m'avoir fait confiance le 15 Mars dernier, afin de mener tous les projets proposés avant les élections et de pouvoir les réaliser avant la fin du mandat. »

Fabien BONNET

Membre des commissions bâtiments communaux et énergie, Chemin et Tourisme et culture

« La volonté d'être utile, disponible et à l'écoute de tous les questionnements de la commune. »



Nicolas COLOMB

Membre des commissions Bois, Chemins, Agricole et Urbanisme

« En tant qu'agriculteur sur la commune, je souhaite m'investir dans diverses commissions pour que Chevrières continue d'être un village où il fait bon vivre »



Pierrick FOSSE

Membre des commissions bâtiments communaux et énergie, Chemins et Urbanisme

« Étant très attaché à Chevrières, j'ai souhaité m'investir dans l'équipe du conseil municipal afin de poursuivre le développement de notre belle commune »

Géraldine CHOLET, 2ème Adjointe

Responsable de la commission Urbanisme
Membre des commissions bâtiments communaux et énergie, CLAC, Chemins, Tourisme et culture
« Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée lors du scrutin du 15 mars, dans un contexte très particulier. Je mettrai tout en œuvre pour pérenniser ce qui a été réalisé précédemment, concrétiser nos projets de mandat avec une équipe motivée et défendre nos intérêts auprès de l'intercommunalité. Après ces quelques mois passés, durant lesquels nous avons pris nos marques, plusieurs projets sont déjà en cours. Je m'investirai pour relever ce défi et faire rayonner notre beau village ! »



Florence COTTE, 3ème Adjointe

Membre des commissions Electorale, Chemins, Urbanisme et Tourisme et culture

« Forte de deux mandats en tant que conseillère, j'ai souhaité pour les six prochaines années, occuper un poste d'adjointe afin d'être au cœur des projets menés par cette nouvelle équipe jeune et dynamique »



Damien CHANRON

Membre des commissions bâtiments communaux et énergie, Bois, Chemins, Agricole et Urbanisme

« Je suis heureux de commencer un 2ème mandat avec une équipe dynamique qui a de nombreux projets. »



Vie Communale

Mickaël MAURE

Membre des commissions bâtiments communaux et énergie, Bois, Communication, Chemins et Urbanisme

« Habitant de la commune depuis une dizaine d'années et étant actif dans plusieurs associations de la commune, j'ai souhaité intégrer le conseil pour continuer à faire vivre ce beau village avec de nouveaux projets, de nouvelles idées pour le rendre encore plus vivant »



Etienne MESTRE

Membre des commissions bâtiments communaux et énergie, Bois, Chemins, Agricole, Urbanisme et tourisme et culture
« J'ai choisi de m'engager au sein du conseil municipal pour découvrir et m'impliquer un peu plus dans la vie de la commune »



Emmanuel MONTEL

Membre des commissions bâtiments communaux et énergie, Chemins, Agricole et urbanisme

« Natif de Chevières, j'ai intégré le nouveau conseil municipal afin de travailler ensemble pour que notre village reste dynamique et accueillant »



Emilie MUNTZ-GAGNOUD

Membre des commissions Communication, CLAC, Chemins, Electorale, et tourisme et culture
« Native de chevières, maman de 2 enfants je m'investis au conseil municipal dans le but de faire vivre et faire connaître notre belle commune. Correspondante du Dauphiné Libéré et Présidente de l'association de la cantine, le bon fonctionnement de notre beau village me tient à cœur »



Patrick ODIER

Responsable de la commission Communication
Membre des commissions bâtiments communaux et énergie, CLAC, Chemins et Urbanisme

« Pour mon 3ème mandat je suis fier de faire partie d'une équipe jeune, dynamique, et avec beaucoup d'ambition pour notre village »



Myriam PAIN

Membre des commissions communication, Chemins, Urbanisme et Tourisme et culture
« J'ai choisi de m'investir dans la vie municipale pour que notre beau village garde son caractère dynamique et convivial et pour œuvrer dans l'intérêt de l'ensemble de la population cheviéroise »



Cyrille POGNANTE

Responsable de la commission Tourisme et culture
Membre des commissions Communication, Chemins et Urbanisme
« Nouvel habitant depuis peu j'ai voulu rapidement m'investir dans la vie de ma municipalité notamment dans le tourisme et la communication »



➔ LES PREMIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le premier conseil a été consacré à la mise en place et au fonctionnement des conseils et des commissions de travail.

Lors des autres conseils, plusieurs projets ont vu le jour, à savoir :

Les différents travaux de voiries :

Les travaux de voiries et ceux de sécurisation ci-dessous ont été effectués :

- Réfection d'une partie de l'Allée de Charpenay (du virage jusqu'à la maison Ballouhey)
- Réfection du virage du Chemin de la Chapelle
- Réfection d'une partie du Chemin de la Combe de Messins
- Réalisation de plusieurs gares de croisement : deux au Chemin des Terrifaux, une en haut du chemin du Plan de l'Orme, une au chemin de la Revord avec une sécurisation du virage.

D'autres travaux sans goudronnage ont été effectués :

- La remise en état de la Place du Souvenir Français
- L'empierrement du chemin de la Plaine
- La sécurisation des abords de voiries à l'Allée de la Mathieu et route de Saint Marcellin
- La reprise d'un fossé au chemin des Joux :
- Le curage du fossé existant et la réalisation d'un nouveau fossé à l'allée de Charpenay

Mise à jour du règlement du cimetière :

Le conseil municipal a décidé de créer dans le nouveau cimetière des cavurnes. Ce sont des concessions aux dimensions de 80 x 110, dotées d'une cavurne de 80 x 80 pouvant accueillir plusieurs urnes.

Les prix des concessions ont aussi été revues par délibération du conseil :

Type de concessions	Tarifs
Concessions de 30 ans pour 2 emplacements d'une largeur de 1.10 m	50,00 €
Concessions de 30 ans pour 4 emplacements ou caveau d'une largeur de 2.20 m	100,00 €
Concessions columbarium de 30 ans pour 3 emplacements	100,00 €
Concessions en cavurne de 30 ans	100,00 €

De ce fait, le règlement du cimetière a été remis à jour. Vous pouvez le demander au secrétariat de Mairie et celui-ci sera affiché aux abords du cimetière.

Reprise de Concessions au cimetière :

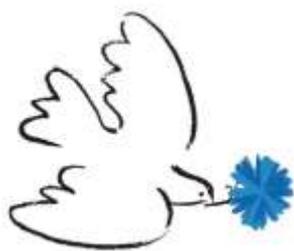
Les concessions susceptibles d'être reprises ont été signalées sur celles-ci. Il se peut que vous soyez concerné. Si par mégarde, il s'avère que votre concession est concernée mais que celle-ci ne doit pas être reprise, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie.

Vie Communale

Ce n'est que le début des travaux. Des réflexions sont en cours sur d'autres projets notamment sur le projet Caserne, la réhabilitation des appartements communaux, le projet cantine etc....

Pour information, vous pouvez retrouver les comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet de la commune : www.chevrières.fr et le compte rendu du dernier conseil sera au panneau d'affichage de la mairie.

Si vous avez des sujets ou questions à aborder en conseil municipal, merci de les transmettre au conseiller de votre choix qui les mettra à l'ordre du jour des questions diverses du conseil suivant.



➔ COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

La commémoration de l'armistice se tiendra le mercredi 11 Novembre. Nous vous donnons rendez-vous au monument aux morts à 10h00.



➔ REPAS DES AÎNÉS

Dans la mesure du possible suite au contexte sanitaire, le repas offert par la commune aux plus de 65 ans se déroulera le

Dimanche 07 Mars 2021

Pensez à le noter dans vos agendas !



➔ PROCHAINES ÉLECTIONS

L'année 2021 verra plusieurs élections se tenir, à savoir :

Les **élections départementales** qui devraient avoir lieu courant mars 2021

Les **élections régionales** qui devraient avoir lieu également en mars 2021.

Tous ceux qui souhaitent voter doivent être inscrits sur les listes électorales. Pour toute nouvelle inscription, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture au public, muni de votre pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.



Vie Communale

➔ COUPE AFFOUAGÈRE

Toute personne intéressée doit par des coupes affouagères doivent se faire connaître en Mairie avant le 1er Décembre.



➔ PERMANENCE DE LA MAIRIE



ATTENTION : les horaires d'ouverture au public de la mairie ont été modifiés.

La Mairie est ouverte : les lundis de 18h00 à 19h30 et les mercredis de 8h00 à 11h30 et de 17h00 à 19h00.

Une permanence téléphonique est assurée tous les matins.

➔ RAPPEL POUR LES CONGÈRES

En cas de congères, veuillez appeler vos déneigeurs respectifs (cf. Quoi de neuf n° 112) :

- Mr BRIALON Sébastien au 06.81.64.01.21
- Mr ROUSSET Lucien au 06.75.79.46.05

Nous vous rappelons que la commune met à disposition du sel que vous trouverez sous l'abri à côté de la station d'épuration. Pensez à apporter pelle et récipient.

Par temps de neige, n'oubliez pas d'emprunter les grands chemins à savoir les routes départementales ou communales et non pas « les chemins de traverse »

Vœux du Maire

Les vœux du Maire et du conseil municipal de l'année 2021 auront lieu :

le dimanche 10 Janvier à 10h30

à la salle polyvalente « La Chevriéroise ».

Du côté des écoles

➔ SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

Malgré le contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19, le 1er septembre 2020 fut somme toute un jour de rentrée scolaire presque ordinaire . Cette année, 132 enfants de nos communes ont pris le chemin des écoles .

Tous les élèves et leurs enseignants ont pu se retrouver.



18 élèves

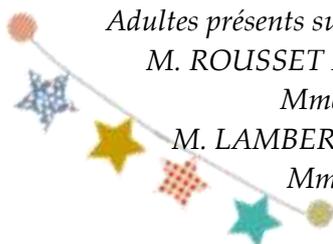
Enseignante : Mme BITH Marie-Florence
ATSEM : Mme HUGONIN Marie-Gabrielle

Adultes présents sur la photo (de gauche à droite) :
M. ROUSSET Franck, Maire de Chevrières
Mme BITH Marie-Florence
Mme HUGONIN Marie-Gabrielle
M. LAMBERT Aimé, Maire de Bessins



20 élèves
Enseignante : Mme BUSI Sandrine
ATSEM : Mme ROJAT Cécile

Adultes présents sur la photo (de gauche à droite) :
M. ROUSSET Franck, Maire de Chevrières
Mme BUSI Sandrine
M. LAMBERT Aimé, Maire de Bessins
Mme ROJAT Cécile



23 élèves

Enseignante : Mme HOT Sandra

Adultes présents sur la photo (de gauche à droite) :
(démasqués le temps de la photo)
M. ISERABLE Patrice, Maire de Murinais
Mme HOT Sandra
M. LAMBERT Aimé, Maire de Bessins



Du côté des écoles



24 élèves
Enseignant(e)s : Mme COHET Marie-Pierre
M. PATIN Laurent

Adultes présents sur la photo (de gauche à droite) :
(démasqués le temps de la photo)

M. LAMBERT Aimé, Maire de Bessins
M. FERLAY Daniel, Maire de Saint-Appolinard
Mme COHET Marie-Pierre
Mme

24 élèves
Enseignant(e)s : Mme FRAILE Laurie
M. WAGNER Joël

Adultes présents sur la photo (de gauche à droite) :
M. LAMBERT Aimé, Maire de Bessins
M. ROUSSET Franck, Maire de Chevrières
Mme FRAILE Laurie



23 élèves
Enseignant(e)s : Mme PARIS Sylvie
M. PATIN Laurent

Adultes présents sur la photo (de gauche à droite) :
M. LAMBERT Aimé, Maire de Bessins
M. ROUSSET Franck, Maire de Chevrières
Mme PARIS Sylvie



Du côté des écoles



APE, UNE ASSOCIATION DE PARENTS POUR LES ENFANTS

L'APE, Association des Parents d'Elèves de l'ensemble du RPI regroupe les parents des élèves de Bessins, Chevrières, Murinais et Saint-Appolinard. Elle permet d'une part, de financer les projets pédagogiques de l'ensemble des classes du Regroupement Pédagogique Intercommunal et les sorties scolaires, et d'autre part, de rassembler les parents d'élèves autour de projets communs pour leurs enfants.

Comme chaque année, L'APE a tenu son Assemblée Générale. Elle a eu lieu **mardi 22 septembre 2020** à 20h30 à la salle des fêtes de Chevrières. A cette occasion, elle a **présenté un bilan moral et financier de l'année** particulière qui se termine, **et a élu le nouveau Conseil d'Administration pour l'année 2020-2021**.

Si de nombreux membres des 2 années passées se sont réengagés avec plaisir dans l'aventure, nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année des parents d'enfants déjà grands ou nouvellement entrés à l'école, mais qui tous ont été motivés par l'entente et le dynamisme dégagés par l'association.

Ainsi, le **CA est cette année composé de :**

Françoise LAUTURE, Martha CLEMENT, Sylvaine GIRARDOT, Lydia CLUZE, Florian ROUSSET, Joan GAVAZZENI, Dorothee CURE, Hoël EXIBARD, Laure THOMAS, Anne LEMAN, Susannah O'CARROLL, Julie MODENA, Kheididja BROMBECK, Jean-François LUCIANI, Olga GRILLOT et Christine VESCOVI.

A la suite de cette AG, le **CA s'est réuni le vendredi 2 octobre** à 20h30 **pour**, entre autres choses, **élire le nouveau bureau que voici :**

- * Président : Florian ROUSSET
- * Vice-présidentes : Lydia CLUZE (St Appolinard), Julie MODENA (Murinais), Olga GRILLOT (Bessins),
- * Secrétaire : Sylvaine GIRARDOT
- * Vice-secrétaire : Dorothee CURE
- * Trésorier : Joan GAVAZZENI
- * Vice-trésorière : Françoise LAUTURE

Malgré une année très spéciale qui n'a pas permis à l'APE d'organiser toutes les manifestations annoncées, le bilan financier est encourageant puisqu'il dégage un solde positif. En effet, la plupart des projets ayant été annulés, les enseignants n'ont pas eu besoin de la totalité du budget alloué l'an passé.

Notons aussi et parce que c'est bon pour le moral, la réussite de la journée des lutins version 2019. Celle-ci a en effet réjoui petits et grands, grâce à la diversité des ateliers proposés, son spectacle haut en couleur et le repas tartiflette proposé.

Nous profitons aussi de cette tribune locale pour remercier toutes les familles qui, malgré le délai de distribution ont participé à l'opération « paniers garnis ». Un grand merci aussi aux producteurs locaux qui ont joué le jeu et à ceux qui nous ont offert la trentaine de produits nécessaires à la confection des paniers.

Mais tournons-nous vers l'année qui s'ouvre et que nous espérons riche en manifestations et rencontres.

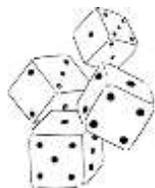
Lors de sa première réunion, l'APE a donc décidé comme l'année dernière de débloquer un budget global pour l'ensemble des écoles du RPI. La dépense pour le financement des projets se situera donc entre 30€ et 50€ par enfant inscrit à l'école, la somme définitive dépendant en partie du nombre d'adhésions reçues en début d'année (Adhésion de 15 euros par enfant, dégressive selon le nombre d'enfants dans la fratrie).

Du côté des écoles

Et comme nous sommes d'un naturel optimiste, voici les dates des manifestations APE de l'année 2020-2021 où nous serons heureux de vous retrouver ou de vous rencontrer en tant que bénévoles ou simples participants.



✓ **Samedi 5 décembre** : « **L'après-midi des lutins** » dédiée aux enfants avec des ateliers animés pour les enfants, un pôle bricolages de Noël où exprimer sa créativité, un espace dédié aux contes, et d'autres surprises à venir. Durant cet après-midi, vous pourrez venir chercher vos sapins pré-commandés. La journée se terminera par un spectacle présenté par la compagnie « Théâtreuc » mêlant cinéma et théâtre, et un repas sur place ou à emporter. (bon de commande des sapins et du repas joint à ce journal)



✓ **Samedi 20 mars** : « **L'après-midi jeux** » dédiée aux joueurs petits et grands, avec des jeux de sociétés, de constructions, des jeux en bois, ... Cette journée nous permettra de distribuer **les paniers garnis** dont les **grilles** seront données **autour du 1er février**.

✓ **Samedi 3 avril** « **L'après-midi surprise !!** » axée autour du carnaval et coordonnée par les équipes de choc de vos associations autour des écoles du RPI à savoir la cantine, la garderie et l'APE.



✓ **Juin 2021** : **L'année se terminera en beauté avec la fête des écoles !!** (La date reste à préciser en concertation notamment avec l'équipe enseignante). Cette journée s'ouvrira par le spectacle offert par les élèves des écoles et préparé par les enseignants. Elle se poursuivra avec les traditionnels jeux de kermesse et prendra fin lors d'un repas partagé.



✓ **Juillet 2021** : **Rallye** : L'APE apportera sa contribution pour l'organisation de la buvette traditionnellement organisée à cette occasion.

A noter aussi que nous attendons encore la réponse **du Diapason concernant l'organisation d'une buvette lors d'un de leur spectacle**. En effet, nous avons saisi cette opportunité l'année dernière mais n'avons pu la mener faute de confinement. Nous espérons donc que cette année verra sa concrétisation pour apporter un nouveau levier de bénéfices à l'association.

Nous vous souhaitons à tous un très bel automne et sommes impatients de vous croiser lors de nos manifestations 2020-2021 !!

Le bureau et le CA

Du côté des écoles

LE CA DE L'APE EN PHOTO...



Florian



Lydia



Dorothée



Joan



Sylvaine



Françoise



Olga



Julie



Martha



Susannah



Hoël



Anne



Christine



Jean-François



Laure



Kheididja



➔ LA CABOTTE A LOU PETIOT

Association

Garderie Périscolaire

30 impasse de l'école

38160 Chevrières

☎ : 06.45.31.50.89 📧 : lacabotte.chevrieres@laposte.net

📘 La Cabotte Chevrières



La garderie est ouverte en période scolaire tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h45.

3 animateurs sont en charge des enfants du regroupement : Gaëlle GIROUD, Marina DAMJANOVIC et Philippe GUTIERREZ.

Ils leur proposent des activités avant ou après l'école ainsi qu'une aide aux devoirs à partir de 17h15, tous les jours sauf le vendredi.

L'Actualité :

Tous les bénéfices des manifestations servent au financement de diverses activités, à l'achat de matériel et au paiement d'une partie des salaires.

✓ **mardi 22 septembre avait lieu l'Assemblée Générale** de la Cabotte à Lou Petiot à 20h00 à la salle des fêtes de Chevrières.

Election du bureau pour 2020-2021

Présidente : Emilie Belle

Vice-présidente : Aurélie Girard

Secrétaire : Walka Altamirano-Lyonnet

Vice-secrétaire : Isabelle Laurent

Trésorière : Laure Lambert

Vice-trésorière : Kelly Rey

Membres actifs : Emilie Muntz-Gagnoud, Ludivine Fosse, Pauline Szkudlarek, Nathalie Jullin, Gaëlle de Marco, Céline Fontenelle, Laëtitia Cotte

✓ À l'occasion des fêtes de fin d'année, La Cabotte à Lou Petiot organisera une **vente de chocolats et d'agrumes**. Une sélection de chocolats aux recettes gourmandes est réalisée chez le Croquant Chattois. Les agrumes issus de

l'Agriculture Biologique sont quant à eux, cultivés en Sicile ou en Crête. Ils sont cueillis à maturité et ne subissent aucun traitement chimique. La Cabotte essaie de privilégier les produits de qualité lors de ces différentes manifestations.



N'hésitez pas à nous retourner votre commande avant le 11 novembre !

Du côté des écoles



- ✓ **samedi 13 février nous organisons la FETE DE LA BIERE à partir de 19h** à la salle des fêtes de Chevrières. Vous aurez l'occasion de pouvoir vous restaurer et danser tout au long de cette soirée.

Ambiance Musicale assurée Jessandwest.



- ✓ **samedi 8 mai nous organisons la « Pink Party » à partir de 19h** à la salle des fêtes de Murinais. Tout comme pour les soirées précédentes, vous aurez l'occasion de pouvoir vous restaurer et danser tout au long de cette soirée.

Ambiance Musicale assurée par DJ.



- ✓ **mardi 15 juin aura lieu l'Assemblée Générale** de la Cabotte à Lou Petiot à 20h00 à la salle des fêtes de Chevrières conjointement à la Cantine Scolaire Des Coteaux. Des postes seront probablement à pourvoir.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe et à apporter vos idées et votre énergie !!!

- ✓ **vendredi 2 et samedi 3 juillet : BUVETTE du RALLYE** Conjointement avec l'association des parents d'élèves et l'association de la cantine scolaires des coteaux.

Un GRAND MERCI à vous qui contribuez à la tenue de nos manifestations et à la pérennité de notre association.

Vie associative

➔ QUELQUES NOUVELLES DES SAPEURS-POMPIERS DE CHEVRIÈRES MURINAIS

Nos deux nouveaux Sapeurs, Damien Bard et Laurent Patin, sont toujours dans leur cursus de cinq semaines de formation obligatoire pour devenir Sapeur Pompier.

Durant l'année 2020, ils ont déjà effectué deux semaines de formation, leur donnant les compétences pour les interventions de secours à personne (malaise, accident de la route, etc. ...) et quatre samedis, leur donnant les compétences pour les interventions diverses (capture d'animaux blessés, dégagement de voiries, neutralisation d'hyménoptères, inondations, etc. ...).

Damien Chanron et Frédéric Vivier ont terminé leur cursus de formation de chef d'équipe, ils ont reçu le grade de Caporal. Ils peuvent maintenant gérer un binôme au cours des missions d'incendie.

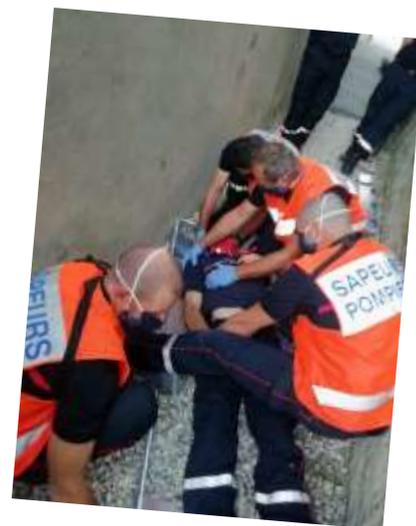
Cédric Capillon et Stéphane Colomb ont, pour leur part, débuté leur formation de chef d'équipe.

Merci à eux pour cet investissement, sur leur temps libre, envers la population de nos communes (Bessins, Chevrières, Murinais et St Appolinard).



Mise en situation lors d'une manœuvre. Prise en charge d'un homme ayant fait un malaise sur voie publique

Destruction d'un nid de frelons asiatiques le long d'une route



Mise en situation lors d'une manœuvre. Prise en charge d'un homme ayant chuté d'un toit dans un endroit exigü

➔ LES RENDEZ-VOUS DES SAPEURS POMPIERS

La fin d'année approche et nous nous préparons à venir vous proposer nos calendriers 2021.

C'est l'occasion, pour nous, de vous voir dans un cadre convivial (en dehors des interventions) et également de parfaire nos connaissances relatives à notre secteur d'intervention.

Bien conscients que cette année est un peu particulière à cause de la COVID 19, notre distribution sera un peu modifiée, pour s'adapter à la situation actuelle. Notre passage aura lieu dans le respect des gestes barrières (masques + distance de sécurité) ce qui ne nous permettra pas de rentrer chez vous.

Toutefois suivant l'évolution de la situation et les consignes en vigueur, nous serons peut-être amenés à faire évoluer notre mode de distribution. **Merci d'avance pour votre accueil.**

Pour bien débuter l'année 2021, nous vous donnons rendez-vous, le **samedi 30 janvier** au matin, pour notre **matinée boudin**, à la salle des fêtes de Chevrières.

Nous vous proposerons également, comme chaque année, des saucissons à cuire et des caillettes.

C'est un moment de convivialité auquel nous tenons particulièrement.

Comme pour nos tournées de calendrier, nous ferons évoluer ce moment en fonction de la situation sanitaire.

Vie associative

AEP

➡ L'AEP RAPPELONS NOUS CE QUE C'EST !!!!

Association d'assistance, d'entraide et d'éducation populaire de Chevrières (A.A.E.E.P.) fondée en 1949.

Notre association, depuis 70 ans, a largement dépassé sa connotation religieuse pour apporter au village et à ses habitants un meilleur cadre de vie.

L'A E P était propriétaire de l'ensemble des bâtiments qui sont occupés maintenant par la salle des fêtes et la mairie. Elle possède également une parcelle de terrain sur laquelle sont implantés la chapelle du Golard et une table d'orientation, point de vue exceptionnel, très convoité...



Nous sommes toujours organisateurs de la Kermesse (le dimanche qui suit le 15 août) connue pour ses excellentes ravioles. Malheureusement cette année, COVID oblige, nous avons dû nous limiter aux activités du matin.

Depuis un certain nombre d'années, nous avons invité les autres associations de la commune pour nous aider « à la bonne marche » de cette kermesse et au partage des bénéfices....



Grâce aux recettes, nous avons effectué divers travaux dont certains bénéficient à l'ensemble de la population :

- ✓ en 1960 : réfection complète de l'intérieur de l'église et chauffage de l'église.
- ✓ plus tard participation à la façade de l'église (entrée) pour laisser les pierres apparentes.
- ✓ en 1993 : électricité église
- ✓ en 1997 : peinture église
- Entretien des cloches (sur plusieurs années).
- ✓ en 2000 : peinture sacristie
- ✓ en 2001 : élagage tilleuls
- ✓ en 2006 : réfection première salle de la cure
- ✓ en 2007 : réfection deuxième salle de la cure, plus les sanitaires
- ✓ en 2011 : complément éclairage église.
- ✓ en 2013 : façade de la chapelle du Golard.
- ✓ en 2016 : peinture intérieur de la chapelle

Au fil des besoins : confection de tables et de bancs à la disposition de tous, de même que les deux salles de la cure.

➡ « LE CLOS DES TILLEULS »

Lorsque, dans les années 50... , nos anciens décident d'organiser la kermesse au « clos des tilleuls », ce n'est qu'une prairie, plantée de quelques tilleuls centenaires dont il reste deux exemplaires près du podium.

Vie associative

Avec des idées et surtout beaucoup de bénévoles, nous avons :

- ✓ planté d'autres tilleuls.
- ✓ construit un pan du préau (appelé les tôles).
- ✓ construit un deuxième pan.
- ✓ bétonné sous les tôles.
- ✓ monté trois murettes pour installer un podium amovible pour les grandes occasions.
- ✓ construit un bar « en dur ».
- ✓ changé l'ensemble des tôles du préau.
- ✓ aménagé l'impasse qui sert de cuisine pour la kermesse.
- ✓ créé une piste de danse près du podium.
- ✓ participé pour 1/3 à la confection du nouveau podium.
- ✓ participé pour 1/3 à l'aménagement du bar.

De plus, l'AEP s'est fortement impliquée en 1976/1977 humainement et financièrement, dans la fondation du CLAC.

A cette date le président de l'AEP fut le 1^{er} président du CLAC.

MERCI à tous ces bénévoles « passés » et « présents » .

➡ PAROISSE SAINT-LUC SUD-GRÉSIVAUDAN

Le père Jonas, prêtre, depuis 5 ans dans notre paroisse a été appelé par notre évêque Guy de Kérimel à continuer son ministère à Grenoble.

Il a été remplacé par le père Emmanuel, natif du Congo.

Ce dernier est en France depuis plusieurs années.

Nous souhaitons qu'il trouve, autour de nous, le soutien nécessaire dont il a besoin pour nous faire mieux connaître l'Évangile.

La Paroisse ST Luc Sud Grésivaudan, a été mise en place, il y a 20 ans.

Elle regroupe les 26 clochers des cantons de St Marcellin et du Royans.

S'il est possible, cet anniversaire sera fêté en Octobre.

Catéchèse

Les catéchèses des enfants et des jeunes de l'aumônerie ont démarré.

D'autre part, un groupe d'adultes pour la préparation aux sacrements de communion et de confirmation s'est mis en place.

Scouts et guides de France

Un groupe de Scouts s'est aussi constitué, il accueille les enfants des paroisses St Luc et St Joseph de Vinay.

Si vous désirez d'avantage de renseignements, vous pouvez prendre contact avec la maison paroissiale, au 04.76.38.12.84.

Pour les célébrations concernant la paroisse, des panneaux situés au 6 bd Riondel à St Marcellin et devant chaque Eglise des différents villages, vous informeront plus précisément.

Vie associative

➔ CLUB DU GOLAT

En cette année si particulière, le Club a essayé de maintenir le contact entre ses membres, même si nous savons, les médias nous l'ont souvent répété, que les plus de 65 ans (la plupart d'entre nous) sont des personnes à risque face au Covid 19.

Avant le confinement du 17 mars, nous avons « eu le temps » de nous rencontrer normalement deux jeudis après l'Assemblée Générale et d'organiser le Concours de Coinche du 4 mars.

Celui-ci n'a pas eu le succès escompté, car même si aucun autre Club ne proposait une animation ce jour-là, les rumeurs de plus en plus inquiétantes en ont découragé plus d'un. Mais si les effectifs étaient restreints, l'ambiance était au rendez-vous et chacun est reparti heureux de son après-midi.

Puis vinrent ces deux mois de confinement, où le téléphone démontra qu'il était un instrument de communication merveilleux, à utiliser sans modération. De plus, deux messages postaux avaient alors pour but d'entretenir les liens tissés entre nous, et les échanges informels ne manquèrent pas, même si, de l'avis de tous, cette période fut difficile.

Les mois de juin et de juillet furent ensuite des temps d'incertitude, où, malgré le désir de nous rencontrer, nous nous sommes rangés derrière les préconisations insistantes de la Fédération départementale de Générations Mouvement, nous incitant à ne rien redémarrer avant septembre.

Aussi, les consignes s'étant assouplies, le Conseil d'Administration a décidé le 26 août la reprise des activités à la date normale, c'est-à-dire le jeudi 3 septembre.

La joie des retrouvailles se lisait sur tous les visages ce jour-là. Le magnifique soleil entraînait les boulistes et les randonneuses hors de la salle dès le café d'accueil et les salutations terminés, tandis que les joueurs de cartes et de scrabble s'installaient autour des trois tables dressées à l'intérieur. Au total, près de quarante Clubistes passaient un agréable après-midi, heureux de la reprise.



Vint ensuite le mercredi 16 septembre et le repas des Anniversaires.

Soixante-deux convives se rassemblaient en tables de huit personnes, espacées selon les recommandations en vigueur, décorées joliment par Nicole et Monique.

Le menu raffiné concocté par Ludovic était entrecoupé, d'abord par les remerciements que nous devons à Daniel pour ses sept années de présidence, manifestation reportée en raison du confinement.

Après quelques mots de Denise, rappelant la présence souriante et amicale, et l'écoute attentive de Daniel et Josette, Madame Christine MOUCHE, Secrétaire Générale de Générations Mouvement remémorait combien la compétence de Daniel l'avait aidée dans ses débuts au niveau départemental.

Vie associative

L'assemblée reprenait alors la chanson composée pour la circonstance, sur l'air de « La montagne » de Jean FERRAT :

Il a quitté la présidence
Depuis un an, il nous l'disait
On n'y croyait pas tout à fait, oui, mais voilà il est parti
Et nous disons un grand merci, à Daniel et Josette aussi
Tous les deux ils étaient là, dans toutes les circonstances
Même s'ils avaient d'autres tracas,
Nous avons eu beaucoup de chance
De profiter de tout cela, C'était comme de vraies vacances

Oh oui que la vie était belle, dans notre club avec Daniel
Avec lui jamais de problème mais toujours une solution

Dany et Josette, tout sourire, nous accueillait avec plaisir
A toutes nos réunions. Le Conseil d'Administration
Sous la houlette du patron, fonctionnait à la perfection
Les concours, ils les feront, il nous l'a dit, il l'a promis
Désormais sans autre souci. Mais ce « covide » de malheur
Nous a privés de bien des heures d'amitié et joie partagée.

Oh oui que la vie était belle, dans notre club avec Daniel
Forts de l'élan par toi donné, la relève est bien assurée

Plus tard, avec le fromage, arriva le moment de fêter les anniversaires. Chaque personne de plus de 90 ans et tous les cinq ans de 60 à 85 ans, a reçu un petit cadeau. Celui-ci a été remis également à ceux qui n'avaient pas pu être avec nous ce jour-là.



Nous ne voulons pas terminer sans remercier Monsieur le Maire, Christelle au Secrétariat et Philippe pour son aide technique. Toutes nos demandes sont bien accueillies en ces temps difficiles, et nous apprécions beaucoup.

Nous rappelons que le club est ouvert à tous, à partir de 60 ans (ou plus tôt si le conjoint atteint cet âge). Nous serons heureux de vous accueillir et attendons aussi les propositions d'activités de chacun.

Vie associative

➔ AVEC LE CLAC

Rando CHEVRIERES

« Sport, amitié et convivialité... »

Le dimanche 23 aout 2020, le CLAC organisait sa 17^{ème} randonnée pédestre et VTT.

Rare commune à organiser ce type d'événement cette année (crise du Covid), le succès a été au rendez-vous.

Ce sont en effet plus de 720 personnes (dont 135 VTT) qui, sous un magnifique soleil, ont pu profiter des magnifiques parcours concoctés par une équipe du Clac toujours disponible.



Grâce à l'aide de nombreuses associations de Chevrières, nous avons pu faire face à cette affluence inédite et accueillir tous les concurrents dans les meilleures conditions tout en respectant les gestes barrières.



Un grand merci à toutes ces associations pour leur aide si précieuse.

Rendez-vous l'année prochaine

Vogue 2020

« On avait envie de se retrouver et faire la fête... »

Les 19 et 20 septembre 2020, le Clac organisait sa traditionnelle fête de Chevrières.

Durant tout le week-end, petits et grands ont retrouvé le plaisir de partager un moment de convivialité et de joie.

Avec l'aide de la mairie de Chevrières, nous avons mis en place toutes les mesures garantissant le respect des gestes barrières et permis à un large public de venir dans notre village.

Vie associative

Au programme, manèges, sculpteur de ballons, vide-grenier, soirée dansante, DJ, concours de pétanque, superbe concert de Théo et une restauration de qualité..., le tout orchestré par une formidable équipe du Clac.



Une véritable réussite !

Les prochaines dates :

- ✓ Le 27 novembre 2020 – **Assemblée générale du Clac** - Mairie
- ✓ Le 20 février 2020 – **Tournoi de Tarot** - La Chevrièreise
- ✓ Le 10 avril 2020 – **Soirée festive** - La Chevrièreise

Le Clac a besoin de vous !

Pour animer encore et toujours notre beau village, le **CLAC a un besoin urgent de renforcer son équipe**. Si vous avez un peu de temps et l'envie de rejoindre une super équipe, soyez les bienvenues et contactez-nous. (Laurent – 06 47 94 32 29)

➔ GYMNASTIQUE (TOUS LES JEUDIS DE 19H15 À 20H15)

Cette année 2020, marquée par la présence du coronavirus, nous rappelle que nous ne savons pas tout et que la vigilance et la prudence doivent être primordiales.

Après concertation avec notre maire, Franck Rousset, la reprise des cours a pu se faire le 10 septembre avec des conditions particulières.

Nous sommes une vingtaine à avoir retrouvé la pratique du sport en salle avec Ludovic Martin Jarrand, notre coach depuis 4 ans maintenant.

L'arrivée se fait "masquer" puis c'est la désinfection des mains et la signature de la fiche de présence.

L'échauffement se pratique près de son tapis (désinfecté avant). A ce moment-là, seulement, le masque est retiré.

A bonne distance les unes des autres, le cours peut commencer.

Les exercices s'enchaînent alors. La concentration, le rythme, les efforts soutenus, font presque oublier les conditions sanitaires strictes.

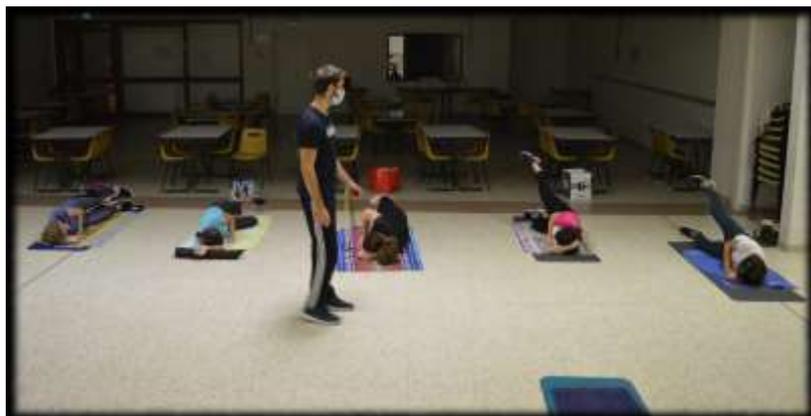
La musique et la bonne humeur sont toujours là!

Si les premiers cours étaient hésitants, la confiance s'installe.

Chacune est consciente de sa responsabilité engagée pour sa sécurité et celle des autres.

Ensemble, respectons les gestes barrières et restons optimistes !

Belle saison sportive !



Vie associative

➔ MALGRÉ LA COVID, LA VIE THÉÂTRALE CONTINUE.

La compagnie théâtrale La Bartifelle a subi, comme tout un chacun, le choc de l'épidémie de coronavirus. Les représentations de la pièce de l'année « A quelle heure on ment ? » de Vivien Lhéraux, adaptée par notre metteure en scène, Sophie Arnaud, se sont limitées à celles du 29 février et du 1er mars, à Chevières.

La mise en place du confinement a entraîné l'annulation de toutes des dates de représentations prévues pour la saison.



La troupe se pose aujourd'hui la question du programme de la nouvelle saison, dans un contexte plein d'incertitudes.

Le super accueil qu'a reçu « A quelle heure on ment ? » de la part du public et, le plaisir que les comédiens ont eu à jouer cette pièce, nous incitent à poursuivre le travail pour éventuellement la présenter à nouveau sur les planches en 2021.

On espère bientôt vous revoir à la Cheviéroise.

Richard Effantin, président.

➔ MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE « LE LUTRIN »



Depuis le 1^{er} juin 2020, la médiathèque intercommunale vous accueille en toute sécurité :

- Application des gestes barrières
- Désinfection régulière du mobilier

Pour vous :

Une nouvelle exposition d'une peintre cheviéroise : Agnès Vincensini.

📖 Un fond renouvelé avec 400 nouveaux livres en tout genre et des romans sortis en 2020, de nouveaux documentaires jeunesse et bandes dessinées pour les adolescent-e-s,

📖 Une centaine de DVD à emprunter

📖 Une liseuse prêtée pour 3 semaines avec 50 romans chargés

📖 Des romans, bandes dessinées, mangas et documentaires :

pour tous les âges - de 7 à 107 ans - ,

pour les yeux fatigués – livres large vision - ,

pour tous les goûts – romans cuisine, histoire, géographie, bricolage, etc.

📖 Si vous ne trouvez pas sur place, les bibliothécaires bénévoles réserveront sur le réseau l'ouvrage de vos rêves.

📖 **Alors n'hésitez plus, tous à la bibliothèque intercommunale près de l'école maternelle de Chevières, les lundi de 16 heures à 19 heures et jeudi de 16 heures à 19 heures.**

📖 Une boîte à lettres vous permet de glisser vos livres en retour quand la bibliothèque est fermée. Elle est près de l'entrée.

📖 Vous êtes artistes amateurs vous pouvez exposer vos œuvres : **faites-vous connaître auprès des bénévoles aux heures d'ouverture.**

Vie associative

➔ YOGA MÉDITATION & BIENVEILLANCE

Chevrières et St Vérand

A Chevrières

Méditation & Bienveillance

Mercredi de 18h à 20h

Atelier bi-mensuel

Yoga & Gestion du stress

Jeudi 18h30 - 20h

Cours hebdomadaire

A St Vérand

Yoga en douceur

Jeudi 14h15 - 15h30

Cours hebdomadaire

Continuité des séances en ligne garantie

Florence Vitry

muditayoga.asso@gmail.com

06.60.04.16.84

Méditation & Bienveillance

Cette méditation de Bienveillance sera proposée et étudiée dans son contexte d'origine, et nous pourrons tout au long de l'année en approfondir toutes les étapes.

Cette pratique permet de développer des qualités de sagesse comme d'adoucir sa relation à soi, à l'autre, au monde, d'apaiser notre mental et notre cœur.

Atelier Bi-mensuel

Mercredis : 30 Septembre ; 7 & 14 Octobre ; 04 et 25 Novembre 9 & 16 Décembre ; 6 & 20 Janvier ; 3 Février ; 10 & 24 Mars ; 7 & 28 Avril ; 5 & 19 Mai et 2 & 16 & 30 Juin.

Yoga & Gestion du stress

Ces séances vont permettre l'apprentissage de la Méditation de pleine conscience selon une progression tout au long de l'année.

Des pratiques corporelles douces sont intégrées afin de favoriser une présence au corps et au souffle, éléments essentiels à la gestion du stress.

Chacune des 8 étapes sera accompagnée d'apports théoriques, de supports audio et écrits.

Yoga en douceur

Une invitation à venir se poser, se déposer dans une écoute attentive et bienveillante au corps.

Des mouvements adaptés sont proposés afin de travailler au dénouement des tensions et ainsi relier le corps et le souffle.

Tarif normal 220€ - Adhésion comprise

Tarif réduit : nous consulter

Chroniques



La Fée Electricité
Affiche de A. Mucha Maison A Bergès

➔ LA FÉE ÉLECTRICITÉ APPARAÎT DANS NOTRE RÉGION ET À CHEVRIÈRES

Le programme de l'électrification rurale de la France a été réalisé en grande partie entre 1920 et 1938. À l'origine de ce développement se trouve la Première Guerre mondiale. Elle a élargi les domaines d'application de l'énergie électrique et ouvre les yeux à un grand nombre de paysans, notamment aux plus jeunes, qui n'avaient jamais quitté leurs terres : en traversant les grandes villes, ils ont entrevu le progrès apporté par la « fée mystérieuse ».

Entre 1905 et 1910 apparaît dans les foyers urbains « la lampe populaire ». Les sociétés distributrices installent une lampe par logement.

Le compteur n'existe pas encore mais l'usage de la lumière est strictement réglementé : le soir jusqu'à 23 heures et de bon matin. Le monde rural attendra longtemps encore.

Très vite, la Fée électricité suscite les convoitises. De nombreuses sociétés de production et de commercialisation d'électricité se créent, anticipant l'immense marché en devenir.

Tout aussi rapidement, les municipalités s'organisent avec le soutien du législateur – loi du 15 juin 1906 – pour réguler la distribution et uniformiser les tarifs. Longtemps associée à une idée de luxe, la Fée opte finalement pour un idéal démocratique.

Dans notre région, depuis longtemps, l'utilisation de la force hydraulique des torrents fournissait l'énergie aux fabriques, moulins, scieries et pressoirs situés sur leurs berges et notamment de la Bourne.

Rappelons que c'est **Aristide Bergès**, un industriel isérois qui créa dans les années 1880, la « houille blanche » ou la production d'électricité à partir de la force hydraulique.

En 1903, dans notre région, la basse chute du Bournillon (chute brute de 97 mètres) est aménagée pour produire de l'électricité (production équivalente à la consommation d'une ville de 120 000 habitants). En 1912 c'est l'exploitation de la haute chute du Bournillon.

À l'origine, la production de l'électricité est l'œuvre d'industriels qui créent des sociétés d'exploitations telles que « Force et Lumière » ou la « **Société des Forces motrices du Vercors** » en 1901 qui fournira l'électricité au **syndicat intercommunal des contreforts de Chambaran** auquel adhère la commune de Chevrières dès 1924 ; devenu aujourd'hui « Territoire d'Énergie Isère » (TE38) : ci-dessous copie de la facture d'électricité de Jules Blache à Chevrières).

L'intensité lumineuse se mesurait en « bougies ». Terme utilisé très longtemps par nos anciens : pour parler d'une ampoule de 25 watts, ils disaient couramment « une 25 bougies », confondant puissance et intensité lumineuse.

A NOTER :

Pont-en-Royans a été une ville pionnière : elle a bénéficié de l'éclairage public 6 ans avant Paris !

Chroniques



En effet, face aux producteurs et à l'État, les communes s'organisent en syndicats pour obtenir des contrats avantageux mais aussi des subventions et des prêts de la part des pouvoirs publics ou du crédit agricole afin de financer les travaux de construction ou d'entretien du réseau.

Les futurs usagers de l'électricité pour assurer le remboursement des prêts doivent souscrire à fond perdus 500 Francs pour la lumière et pour la force 200 Francs par chevaux. La mairie de Chevrières souscrit également 500 Francs pour ses bâtiments communaux ; les écoles de filles, de garçons, la cure et l'église.

Une liste des futurs usagers est dressée par la commune et validée par le Préfet.

En 1918, à peine 20 % des 38 014 communes françaises sont raccordées au réseau électrique : il s'agit de communes urbaines. Vingt ans plus tard, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, 97 % des communes sont desservies.

Après la seconde guerre mondiale, en 1946 est créée Electricité de France (EDF) pour poursuivre l'électrification du territoire. Les petites centrales privées installées le long de la Bourne participent encore à l'alimentation du secteur local à côté des barrages et usines hydro-électriques d'EDF (barrage des Jarrands, de la Goule Blanche, des sources d'Arbois, de Choranche et depuis 1963 celui de Beauvoir).

Les syndicats intercommunaux restent très utiles pour la gestion et la défense des intérêts des communes. Ainsi en 1947, Chevrières émet une délibération demandant la réfection à neuf de l'ensemble du réseau électrique.

Il faut se représenter le bouleversement du cadre de vie de nos concitoyens induit par l'apparition de l'électricité dans leur foyer et leur ferme.

Chroniques

D'ailleurs les promoteurs de la force électrique avaient imaginé des applications multiples pour le travail dans les fermes dont certaines assez farfelues comme le labour électrique à l'aide d'un treuil.

- Voici une vignette de promotion de l'électricité à la ferme -



ANECDOTE CHEVRIEROISE,

Victoria Baffert racontait à sa fille que le premier soir de la mise en service de la lumière électrique dans les foyers chevriérois en 1925, les enfants et les jeunes gens du village couraient d'une maison à l'autre pour admirer le miracle du progrès technique.

En ces temps, la science et l'avancée technique émerveillaient les gens.

Autre temps, autres mœurs : aujourd'hui le progrès technique suscite souvent méfiance et rejet.

➔ «LES KUMBAYAS » - CHORALE GOSPEL & CHANT DU MONDE

Nous sommes un groupe d'une vingtaine de choristes dynamiques, motivés et nous aimons chanter dans la bienveillance. Notre répertoire est orienté Gospel et Chant du monde.

Deux concerts sont envisagés dans l'année.

Musiciennes, Musiciens vous êtes les bienvenu(e)s si vous souhaitez venir nous accompagner !

Répétitions les Mardis à la Salle des fêtes de Chevrières de 19h à 21h.

Inscription préalable nécessaire par téléphone.

En-Chantés de vous rencontrer !

Carine Coudour : 06.63.88.28.30

Florence Vitry : 06 60 04 16 84

Laurence Roberjot : 06.18.75.91.70



Services



SALLE POLYVALENTE « LA CHEVRIÈROISE »

TARIFS DE LOCATIONS 2020

garantis jusqu'au 1^{er} janvier 2021

Pour les organisateurs résidant à Chevières

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 3 000€ restituable à l'état des lieux

Location de la salle	165 €
Location de la chambre froide mobile	
Sur place	66 €
Déplacée	132 €
Location préau	gratuit
Wifi	15 €
Location tables et bancs : merci de contacter l'AEP (Mr Montel Bernard au 04.76.64.10.02)	

Pour les organisateurs ne résidant pas à Chevières

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 3 000 € restituable à l'état des lieux

Location de la salle	440 €
Location de la chambre froide sur place	100 €
Location de la chambre froide déplacée (uniquement communes limitrophes)	160 €
Location du préau	90 €
Wifi	15 €

Pour les Associations chevriéroises (Uniquement si la manifestation est organisée à but lucratif)

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 30 00 € restituable à l'état des lieux

Location de la salle entière	165 €
Location de la chambre froide mobile	
Sur place	33 €
Déplacée	66 €
Wifi	15 €

Pour les Associations non chevriéroises

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 3 000 € restituable à l'état des lieux

Location de la salle entière	275 €
Wifi	15 €

Vérifiez si la salle est disponible sur www.chevrieries.fr rubrique-Vie Municipale-locations. Prenez ensuite contact avec le secrétariat de mairie au 04.76.64.10.56 afin de pré-réserver la date souhaitée et ramener le dossier complet à la mairie.

Services



BARNUM (12 M X 6M)

TARIFS DE LOCATIONS 2020

garantis jusqu'au 1^{er} janvier 2021

Le montage, démontage et transport sont assurés par le comité.

Pour les organisateurs résidant à Chevrières

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Location **150 €**

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Pour les organisateurs ne résidant pas à Chevrières

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Location **300 €**

Pour les communes éloignées (non limitrophes de CHEVRIERES), un forfait de transport sera demandé en plus de la location.

Pour les Associations chevriéroises

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Location **150 €**

Forfait Barnum + Chambre froide **165 €**

Location matériel :

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 100 € restituable au retour en bon état du matériel en cas de location de matériel indépendamment de la salle

Cafetières	10 €	Friteuses	10 €
Machine à Hot-dog	10 €	Four Micro-Onde	10 €
Vaisselle et verres	20 €	Lave-vaisselle	30 €
Grill Panini Kebab	10 €	Vidéo-projecteur fixe avec écran	50 €

Pack Cuisson comprenant four, étuve, plaques induction avec jeux de casseroles **50 €**

Mobilier : Mange debout (5 maxi) **10 € / u**

Vérifiez si le barnum est disponible sur www.chevrieres.fr rubrique-Vie Municipale-locations. Prenez ensuite contact avec le secrétariat de mairie au 04.76.64.10.56 afin de pré-réserver la date souhaitée et ramener le dossier complet à la mairie.

Les acteurs du Village

➔ MARCHÉ DE CHEVRIÈRES

Tous les mardis soir de 16h00 à 19h00
sous le Préau du Clos des Tilleuls à Chevrières
(préau en face de la Mairie).

Pain, fromages, légumes, miel, œufs,
farine, viande, charcuterie, poulet rôti ... tout y est !



➔ DE NOUVEAU DES PIZZAS À EMPORTER À CHEVRIÈRES

Depuis la rentrée, le maraîchamps (plus connu sous le nom de FX) nous propose ses pizzas à emporter.
Rendez-vous 25 allée du bois de catelle à Chevrières (ancienne laiterie Cholet) le **mardi soir de 17 h 30 à 21h00**.

Le mardi soir de 17 h 30 à 21h00 nous vous proposons nos pizzas:

Margherita : base tomate, mozzarella, origan, olives

Romaine : base tomate, jambon, fromage, origan, olives

L'été : base tomate, oignons, courgettes, mozzarella, origan, olives

Reine : base tomate, jambon, champignons, fromage, origan, olives

Reine poivrons : base tomate, jambon, champignons, poivrons fromage, olives

Chorizo : base tomate, chorizo, poivrons, oignons, olives

Chorizo ravioles : base tomate, chorizo, ravioles, persillade, fromage, olives (en + des oignons si vous souhaitez)

Poulet : base tomate, poulet, curry, poivrons, oignons, crème, olives

Végétarienne : base tomate, mozzarella, aubergines, poivrons, courgettes, oignons, olives

Végé Chèvre : base tomate, fromage de chèvre, aubergines, poivrons, courgettes, oignons, olives

Végé hiver : Crème, poireaux, ravioles, oignons, mozzarella, olives

Hiver : Crème, poireaux, ravioles, truite fumée ou lard fumé, oignons, mozzarella, olives

4 fromages : base tomate, buche de chèvre, roquefort ou bleu d'Auvergne, mozzarella, emmental, olives

Ravioles : base crème, truite fumée, ravioles, fromage

Raclette : base tomate, lard fumé, pomme de terre, crème, oignons, fromage raclette, mozzarella, olives

Savoyarde : base tomate, lard fumé, pomme de terre, crème, oignons, reblochon, mozzarella, olives

Paysanne : base crème et tomate, persillade, œufs durs, fromage, jambon, olives
anchois en supplément 0,50 euros

Napolitaine : base tomate, anchois, câpre, fromage et olives

Thon : base tomate, thon, crème, fromage et olives

Vous pouvez commander sur place 25 allée du bois de catelle à Chevrières ou par téléphone au 04.76.36.07.16 ou encore par sms au 06.85.02.41.27 avec votre nom et numéro de téléphone

Les acteurs du Village

BERNARD SARL

Electricité
Entreprise située à Chatte

5 chemin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.48.45.78.11

EURL DUMOULIN Patrick

Plomberie - Chauffage - Electricité

250 chemin de la croix de porte
38160 CHEVRIERES
06..87.43.17.13
dumoulin.p3@orange.fr

CAFE - RESTAURANT

Chevallier

Sur réservation

100 pl. du souvenir français
38160 CHEVRIERES
04.76.64.12.53

Fromagerie Orlando

Artisan Crémère Fromagère
Amélie Orlando

2132 Route de l'ancienne église
38160 SAINT-SAUVEUR
Présente sur le petit marché de
Chevrières les mardis de 16h à 19h
sous les tôles
06.83.45.76.72

BUISSON Sylvie

Assistante maternelle agréée

45 montée des selliers et l'hôpital
38160 CHEVRIERES
04.76.64.13.09

JOYE Karine

Assistante maternelle agréée

580 route de Murinais
38160 CHEVRIERES
04.76.64.13.86

JMR Rénovation

Rénovation - Aménagement
Petite Maçonnerie

745 Chemin du Gollat
38160 CHEVRIERES
06.70.16.29.97
Jean-michel.romanet@orange.fr

GAEC La ferme de Blagneux

Fromages - noix - agriculture Biologique

300 chemin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.72.14.73.28/06.33.09.54.50
earl.blagneux@orange.fr

GAYDOU Rudy - THOMAS Laure

Maraîcher AB -
Paysanne Boulangère

95 allée de bois et catelle
38160 CHEVRIERES
09.51.89.75.28
Présents sur le petit marché de
Chevrières les mardis de 16h à 19h sous les
tôles

Le Maraîchamp – MONTBARBON FX

Maraîcher

25 allée de bois et catelle
38160 CHEVRIERES
07 86 02 85 49
lemaraichamps@gmail.com
<http://www.LeMaraichamps.com/>

LOURDEAUX Claire

Assistante maternelle agréée

1135 chemin de la plaine
38160 CHEVRIERES
04.76.64.29.23

PAKEBAT - Reynaud Kévin

Maçonnerie - Pose de fenêtre de toit VELUX

40 allée de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.76.36.49.31
pakebat@orange.fr

TOURNIER Philippe

Métallerie

55 Chemin de la plaine
38160 CHEVRIERES
06.43.49.11.23
tourniermetal@gmail.com

Charcuterie des Côteaux

Feugier Richard – traiteur

30 imp.chalvin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.48.49.96.74

ROUSSET Lucien

Vente de viande aux particuliers et au
magasin « Le palais fermier » à Chatte

45 Chemin de blagneux
38160 CHEVRIERES
06.75.79.46.05

MC PIZZA – COIRET Gilbert

Vente de pizzas à Saint Marcellin de-
vant le Colruyt

245 Allée de Bayanne
38160 CHEVRIERES
06 11 78 32 63

CARTIER Martine

Assistante maternelle agréée

255 imp. du chemin de St Appolinard
38160 CHEVRIERES
04.76.64.16.75

THOMASSET Pauline

Assistante maternelle agréée

40 Allée de Blagneux
38160 CHEVRIERES
06.46.28.88.62

Informations

➔ DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- ✓ La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ✓ La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ✓ La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre, en ligne, sur le site :**

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)



Déclarez vos ruches
entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

➔ RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES : SIGNALER UN ÉQUIPEMENT ENDOMMAGÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE



Poteaux téléphoniques cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées.

Le service "dommages réseaux" permet à toute personne de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau Orange.

En signalant ces anomalies, vous permettez à Orange de réparer rapidement ces installations et de maintenir ainsi la bonne qualité des services aux usagers.

Informations

➔ BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER !

A partir de vos 16 ans, le recensement citoyen (ou militaire) vous permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales ! Il concerne tous les jeunes, filles ou garçons.

Le recensement citoyen : tous concerné(e)s à partir de 16 ans

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Dans la pratique, vous avez jusqu'à 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- ✓ d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- ✓ d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC vous permet :

- ✓ d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire
- ✓ de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Où effectuer le recensement citoyen ?

- ✓ à la mairie de votre domicile,
- ✓ au consulat ou à l'ambassade de France, si vous résidez à l'étranger.
- ✓ Recensement en ligne possible.

Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

- ✓ une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- ✓ un livret de famille.



Services

NUMEROS UTILES

Mairie 04 76 64 10 56
(Ouverture Public Lu 18h - 19h30, Me 8h - 11h30 et 17h - 19h)
(Permanences téléphoniques tous les matins de 8h00 à 12h00)

Ecoles, collèges, lycées, transport

Ecole maternelle (Chevrières) 04 76 64 11 95
Ecole primaire (Chevrières) 04 76 64 12 20
Ecole primaire (Murinais) 04 76 64 22 38
Ecole primaire (Saint Appolinard) 04 76 64 18 11
Cantine 04 76 64 37 92
(Lu, Ma, Je, Ve 10h - 14h, sinon laisser un message)
Garderie 06 45 31 50 89
(aux horaires de garderie, sinon laisser un message)
Collège Olympe de Gouges à Chatte 04 76 36 04 00
Collège Le Savouret à Saint Marcellin 04 76 38 15 96
Lycée polyvalent La Saulaie à Saint Marcellin 04 76 64 06 06
Lycée Bellevue à Saint Marcellin 04 76 38 20 17
ALLO Transisère 08 20 08 38 38

Service Eau et Assainissement

Pour demander un raccordement ou signaler des fuites
Aux horaires de bureau 04 76 36 90 57
En dehors de ces horaires 04 76 36 94 01

Déchèteries

Saint Sauveur 156 Rte de la croix de May..... 04 76 38 66 03
(Lu au Ve 9h - 12h et 13h30 - 18h, Sa 9h - 18h non stop)

Déchèterie Mobile à CHEVRIERES parking du cimetière 27/11/2020 ;
10h30-12h30 & 13h-16h 19/12/2020 ;

Aide à domicile

ADMR Chatte 04 76 38 69 16

Loisirs

Bibliothèque intercommunale (Chevrières) 04 76 38 15 54
Ludothèque (Saint Marcellin) 04 76 38 06 82
Le diapason (Saint Marcellin) 04 76 38 89 84

Pharmacie de garde des secteurs de Saint-Marcellin et du Royans

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 04 75 48 18 63. La garde commence le samedi 19h et se termine le samedi suivant 19h. Le dimanche, la pharmacie est ouverte de 9h à 12h. En dehors de ces heures et la nuit, il ne sera répondu qu'après un appel téléphonique.

Médecin de garde

La nuit, les jours fériés et le week-end du samedi 12h au lundi 8h, composez le 15. Seul numéro de l'urgence médicale en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

Chirurgien-dentiste

Les dimanches et jours fériés, composez le 15.

Centre hospitalier de Saint-Marcellin

Centre de consultations non programmées.
Accueil médicalisé de proximité. 04.76.64.90.90
Lundi au samedi de 8h30 à 18h30

Infirmières

A votre service 7j/7 et 24h/24

SAINT-MARCELLIN

Cabinet de soins infirmiers : 10 rue Lamartinière
04.76.64.05.51

Cabinet de soins infirmiers : Le Veymont, 4
avenue de provence 04.76.64.93.38

Cabinet de soins infirmiers Jean Naudin, Martine
Séjon, Imm L'Olympe, bd Riondel 04.76.64.04.79

Cabinet de soins infirmiers Julien Bossan,
Mohamed Eddikra, 06.87.38.67.10 - 04.56.33.51.63

Cabinet de soins infirmiers Carole Chevallier,
Laëtitia Lyonnet 04.76.64.47.16 - 06.75.20.60.06 -
06.87.54.04.14

CHATTE

Cabinet d'infirmières Isabelle Pèlerin, Valérie
Brançaléone-Dumarché 04.76.64.09.59

Cabinet de soins infirmiers, centre de soins :
04.76.38.26.35

Samu 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Informations

ETAT CIVIL 1921 - Naissances

*Table Alphabétique
Des actes de naissances pour la Commune de Chevreux
pour l'année mil neuf cent vingt un*

N ^o ordre	Noms et prénoms des enfants	N ^o ordre	Date des Actes
1	Chambon Jules Maurice	2	15 février
2	Cotte Made Augustas Alexandrine	11	15 9 mai
3	Détroyat Paulotte Angèle	7	1 juillet
4	Ferréus Aimée Josephine Amélie	1	21 janvier
5	Faugier Marcel Aimé	8	27 février
6	Généreux Hélène Lucienne Jeanne	6	28 Mai
7	Grilloz Marie Louise Juliette	5	2 juillet
8	Gerbé et Genthon Henriette André Lucienne	10	16 Octobre
9	Maraudet Simone Raymond Gomaine	12	30 décembre
10	Têcheux Lucien Constant	9	21 septembre
11	Aousset Yvonne Charlotte Marie	3	16 février
12	Lournier Lucette Gabrielle	8	28 août

*Certifié par nous Victor Bérardet maire officier
de l'état civil de la Commune de Chevreux
Le 10 janvier 1922*

ETAT CIVIL 1921 - Mariages

N ^o ordre	Noms et prénoms des époux	N ^o ordre	Date des Actes
1	Avenière Julien Joseph et Marion Josephine Angèle	8	31 Mai
2	Argoud Jules Sidon et Beaugre Alice Antoinette	10	31 décembre
3	Brun Fernand Augustin et Gomaine Juliette Eugénie	2	8 février
4	Blanc et Ferréus Joseph Jules Sim et Guittat Marie	4	30 août
5	Giraud et Rochon Régis Edouard et Arthaud Fernand Albert	1	11 janvier
6	Callie Namy Henri et Guithermont Marie Pauline	6	18 février
7	Martin Victor Louis et Berthevin Louise Antonia	3	8 août
8	Morin Paul Gustave et Guithermont Marie Victoria	7	16 août
9	Simier Joseph François et Ardain Marie Madeleine Alice	8	17 août
10	Croubat Raymond et Vincendon Daurandine Yvonne Marie Louise	9	22 août

*Certifié par nous Victor Bérardet maire officier de l'état
civil de la Commune de Chevreux*

Informations

➔ ETAT CIVIL 1921 - Décès

Table Alphabétique

Des Actes de Décès de la Commune de Chevrières par
L'année mil neuf cent vingt un

N°	Noms et prénoms des Décédés	N°	Date des Actes
1	Berthuin Marcel Edouard (transcription)	6	21 Mai
2	Blache Désiré Thomas (transcription)	7	2 Juillet
3	Chana Zoé Flavie	10	13 Novem
4	Fillet Joseph	13	31 Decemb
5	Gerboiron Joseph Martin	12	27 Decemb
6	Jacquin Jean Baptiste	3	10 février
7	Jacquin Antoine Joseph	8	22 Août
8	Jullian Louis André	11	14 Novem
9	Muzellier Jean Louis (transcription)	1	16 Janv
10	Mouret Louise	2	18 Janv
11	Pêcheur Lucien Constant	9	22 Septem
12	Soullier-Bois Rosalie Henriette	5	7 Mars
13	Troulloud Joseph	4	16 fév

Certifié par nous Victor Bérardet maire, officier de
Civile de la Commune de Chevrières

Le 10 Janvier 1922

Bérardet

Informations

➔ ÉTAT CIVIL 2020

Naissances

Lucas BARD né le 26 Mars 2020
Au foyer de Damien BARD et Cindy MONNET

Matty ROYANNEZ né le 06 Juillet 2020
Au foyer de Jimmy ROYANNEZ et Laura REPITON

Hana BROMBECK née le 24 Août 2020
Au foyer de Patrice et Kheididja BROMBECK



Décès

PAIN Jeanne née POILROUX
Décédée le 19 Avril 2020 à l'âge de 102 ans

DETROYAT Jean-Marie
Décédé le 25 Avril 2020 à l'âge de 64 ans

DOREY Régis
Décédé le 08 Mai 2020 à l'âge de 62 ans

IZERABLE Jean-Claude
Décédé le 26 Mai 2020 à l'âge de 72 ans

TOURNIER Louise née BARBIER
Décédée le 22 Juin 2020 à l'âge de 92 ans

ODIER Christelle née FILLET
Décédée le 26 Juin 2020 à l'âge de 49 ans

PAIN Henri
Décédé le 30 Juin 2020 à l'âge de 89 ans

CHANRON Gabriel
Décédé le 19 Septembre 2020 à l'âge de 95 ans

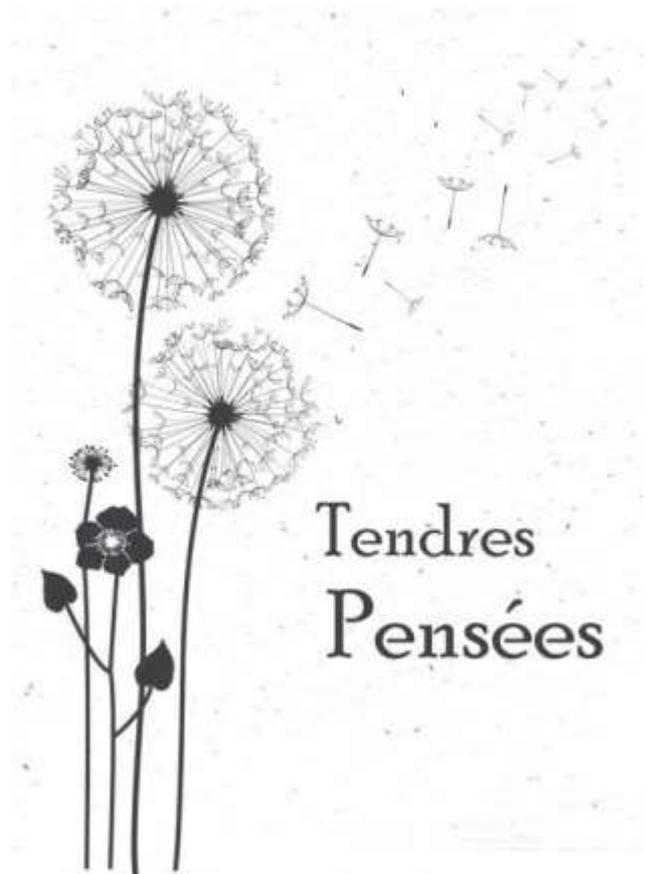


Mariages

Le 08 Août 2020 : Karine CHALOIN et Steven MARTEL

Le 14 Août 2020 : Céline BENOULHA et Benoît ROSSILLON

Le 29 Août 2020 : Marine DONDELET et Alexandre PICOT



Informations

➔ AGENDA

SOUS RÉSERVE SUIVANT LES ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX EN COURS

11 Novembre 2020 10h00	Commémoration de l'Armistice	Au monument aux mort
18 Novembre 2020	Concours de coinche et pétanque Organisé par le club du Gollat	A la Chevrièreoise
27 Novembre 2020 10h30/12h30 - 13h00/16h00	Déchèterie Mobile	Parking du Cimetière
27 Novembre 2020	AG du CLAC	A la Chevrièreoise
05 Décembre 2020	Après-midi des Lutins Organisée par l'APE	A la Chevrièreoise
16 Décembre 2020	Repas de Noël du Club du Golat Organisé par le club du golat	A la Chevrièreoise
18 Décembre 2020	Repas de Noël de la Cantine Scolaire	A la Chevrièreoise
19 Décembre 2020 10h30/12h30 - 13h00/16h00	Déchèterie Mobile	Parking du Cimetière
10 Janvier 2021 10h30	Vœux du Maire	A la Chevrièreoise
13 Janvier 2021	AG du Club du Golat	A la Chevrièreoise
30 Janvier 2021	Boudins des Pompiers Organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers	A la Chevrièreoise
13 février 2021	Fête de la Bière Organisée par La Cabotte à Lou Petiot	A la Chevrièreoise
20 février 2021	Concours de TAROT Organisé par le CLAC	A la Chevrièreoise
27 février 2021	Dîner Dansant Organisé par Team Talon Pointe Racing	A la Chevrièreoise
03 Mars 2021	Concours de coinche et pétanque Organisé par le club du Gollat	A la Chevrièreoise
07 Mars 2021	Repas des aînés	A la Chevrièreoise
20 Mars 2021	Après-midi jeux Organisée par l'APE	A la Chevrièreoise
03 Avril 2021	Après-midi surprise Organisée par l'APE, la Cantine, La Cabotte à Lou Petiot	A la Chevrièreoise
10 Avril 2021	Soirée festive Organisée par le CLAC	A la Chevrièreoise
28 Avril 2020	Repas du Club du Golat : Repas Cabri Organisé par le club du golat	A la Chevrièreoise
08 Mai 2020	Commémoration de l'armistice	Au monument aux mort
08 Mai 2020	Soirée Pink Party Organisée par la Cabotte à Lou Petiot	A Murinais